

# AVENIR DE L'ÉGLISE ST-MALACHIE

---

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU COMITÉ DE RÉFLEXION

30 SEPTEMBRE 2024

# ORDRE DU JOUR

1. Mise en contexte et portrait de la situation de l'église de Saint-Malachie
2. Consultations et communication
3. Exploration de projets et salle multifonctionnelle
4. Présentation de M. Réjean Lafleur, architecte
5. Présentation des différents scénarios pour l'avenir de l'église
6. Opinions et période de questions

# MISE EN CONTEXTE

## Formation du comité :

- Entente entre la Fabrique et la municipalité suite à une soirée d'information publique de la MRC en 2018 sur la situation des églises
- Début des travaux septembre 2019

## Mandat du comité :

- Étudier, analyser et chiffrer les différentes solutions envisageables quant à l'avenir du bâtiment, de son parvis et de son espace vert
- Durée du mandat : 5 ans (2019-2024).

## Composition du comité :

- Représentants CCOL, représentants du conseil de Fabrique et du conseil municipal, citoyens



# MISE EN CONTEXTE (SUITE)

## Constats de départ du comité de réflexion :

- Absence d'une salle communautaire au sein de la Municipalité pour des activités de plus grand groupe
- Volonté de rassemblement de la population
- Baisse significative de la fréquentation religieuse
- Sous-utilisation du bâtiment
- Bâtiment patrimonial à préserver dans le coeur du village

# INFORMATIONS SUR L'ÉGLISE

	2005	2015	2023
Mariages	4	2	0
Baptêmes	12	13	8
Funérailles	11	13	5
Nb messes	2/semaine 90 personnes	2/semaine 40 à 75 personnes	1/15 jours 30 à 40 personnes
CVA annuel	45 000\$	32 000\$	21 000\$
Coûts entretien & réparation annuels	15 000\$	25 600\$	35 000\$
Revenus annuels (location)	2 000\$	9 600\$	15 000\$
Temps d'utilisation	3h/semaine	2h/semaine	45 min/15 jrs

# CONSULTATIONS

## ➤ Sondage à la population (2021) :

- Constat : Besoins communautaires et culturels dans la municipalité
- Souhait : Une salle de plus grande capacité pour des activités variées

## ➤ Rencontre avec les organismes et des gens d'affaires de Saint-Malachie (2021-2022)

- FADOQ, Chevaliers de Colomb, Fermières, Comité St-Patrick, Festival Celtes, Comité culturel, Marché public, chorale de l'église ;
- Lafontaine Excavation, Restaurant Parasol, Yvon Comeau Inc, Le couvreur des Appalaches, Folo Communications, Maison de la culture de Bellechasse, Les Jardins du souvenir.

# CONSULTATIONS (SUITE)

- Rencontre avec le conseil de fabrique (10 nov. 2022)
  - Présenter le projet et les tenir informer de l'avancée des travaux
- Rencontres avec le conseil municipal (29 sept. 2022, 16 fév. 2023, 01 fév. 2024, 11 juin 2024)
  - Présenter le projet et les tenir informer de l'avancée des travaux
  - Solliciter une collaboration pour développer une complémentarité entre le projet de l'église et celui de salle communautaire
- Rencontre d'information publique (6 juin 2023)

70 participants: retour sur les résultats du sondage, projet envisagé et étapes à venir

# CONSULTATIONS (SUITE)

## ➤ Rencontre avec des utilisateurs potentiels

À l'automne 2024, rencontres avec des groupes et organisations susceptibles d'utiliser une salle multifonctionnelle:

- Chœur celtique
- Festival celtes
- Comité culturel
- Marché public
- Les jardins du souvenir de Bellechasse
- FADOQ
- Chevaliers de Colomb
- Maison funéraire Roy & Rouleau
- Bibliothèque municipale
- Fermières
- L'Arche Le Printemps
- Loisirs St-Malachie
- Société St-Patrick
- Parents scolarisant à la maison
- École Aux-Quatre-Vents

# CONSULTATIONS (SUITE)

## ➤ Visites d'églises de Bellechasse 26 mars 2024

Une vingtaine de citoyens, principalement des représentants d'organismes du milieu ont visité deux l'église transformées : La Durantaye et Saint-Vallier



La Durantaye

# COMMUNICATION

Transmission régulière d'informations sur l'avancée de nos travaux:

- L'Éveil et page Facebook des familles et citoyens: 18 communiqués
- Passion-FM: trois entrevues
- Voix du Sud : un article
- Rencontre d'information publique le 6 juin 2023

# L'ÉVEIL

Juillet 2024 - Vol 38 N6

## *Le comité de réflexion de l'Église*

*le dévoilement du projet pour bientôt!*

L'étude de faisabilité réalisé par l'architecte Réjean Lafleur a été présenté au conseil municipal le 11 juin dernier. Le directeur général du conseil de fabrique, M. François Goyette était aussi présent. Les échanges qui ont suivi ont permis d'éclaircir certains aspects du projet. Pour le moment, aucune décision n'a été prise quant à l'avenir du bâtiment.

Le comité de réflexion arrivera au terme de son mandat en septembre. À ce moment, nous serons en mesure de déposer un rapport final qui sera transmis à la Municipalité ainsi qu'au Conseil de fabrique. Il comprendra notamment le mandat reçu, les démarches réalisées dont les consultations auprès de la population ainsi que l'étude de faisabilité réalisé par M. Lafleur. Nous aurons complété la tâche qui nous a été confié mais l'histoire ne s'arrêtera pas là! Ce sera à vous d'en écrire la suite et de vous prononcer sur l'avenir de ce bâtiment patrimonial. C'est pour cette raison que la population sera sollicitée afin de s'exprimer sur le projet de salle multifonctionnelle lors d'une assemblée publique en septembre.

Cette rencontre sera très importante et déclive pour l'avenir de ce bâtiment patrimonial. Plusieurs affiches seront apposés un peu partout dans le village au courant de l'été pour vous indiquer les modalités de cette assemblée publique. Surveillez les réseaux sociaux ainsi que les prochaines publications de l'Éveil!

### Citation de l'église et Journées du patrimoine religieux

Le 6 mai dernier, un avis de motion a été adopté par la Municipalité en vue de procéder à la citation de l'église de Saint-Malachie. D'un point de vue légal, la citation d'un immeuble patrimonial permet d'assurer sa sauvegarde ainsi que de préserver ses caractéristiques architecturales qui lui confèrent le statut d'immeuble patrimonial. Il s'agit d'un règlement que Saint-Malachie se dote pour assurer la pérennité de l'église!

Entretiens, nous préparons une activité porte ouverte dans le cadre des Journées du patrimoine religieux du Québec. Le samedi 7 septembre prochain, vous aurez l'occasion de participer à une visite guidée ou une visite libre de l'église et d'en apprendre un peu plus sur ce bâtiment qui trône au cœur du village. Une activité à ne pas manquer pour toute la famille! Réservez cette date à votre agenda. Plus de détails suivront dès le mois prochain!

Les membres du comité vous souhaitent un bel été!



# EXPLORATION DE PROJETS

- Centre d'escalade 2021
- L'Arche Le Printemps 2020-2021
- Les Paradis agricoles (serres verticales) 2021-2022
- BTU chauffage informatique 2022-2023

# PROJET RETENU PAR LE COMITÉ : SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Considérant :

- Les besoins exprimés lors des consultations ;
- L'absence de salle communautaire adaptée aux besoins actuels ;
- Le bon état du bâtiment tel que démontré dans le carnet de santé de 2023 ;
- La préservation d'un bâtiment patrimonial en plein coeur du village ;
- Une volonté d'accroître les services et de stimuler la communauté de Saint-Malachie ;
- Les possibilités de subvention pour la transformation de l'église.

# DÉMARCHES CONCRÈTES DU COMITÉ DE RÉFLEXION

- Demande de subvention au Conseil du Patrimoine Religieux du Québec (CPRQ) par la municipalité pour engager un architecte (octobre 2023) ;
- Démarche municipale de citation du bâtiment (mai-août 2024)
- Étude de faisabilité par l'architecte Réjean Lafleur (décembre 2023-septembre 2024)



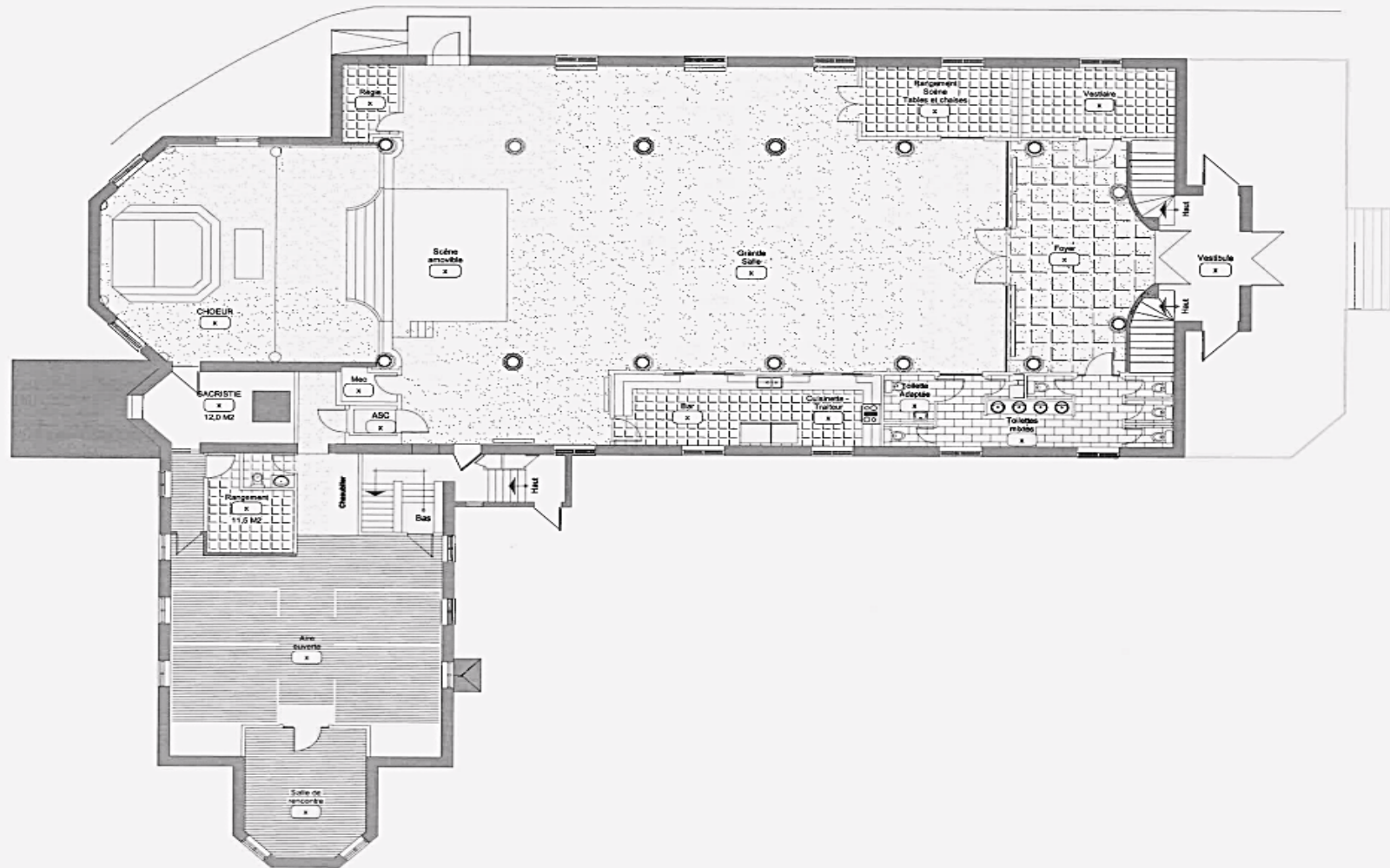
# TRANSFORMATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-MALACHIE

---

Présentation du projet de salle multifonctionnelle  
Réjean Lafleur, architecte

# ÉTUDE D'AVANT-PROJET

- Enjeux et défis
- Analyse réglementaire
- Concept final













# ESTIMATION DES COÛTS

---



## Coût du projet de requalification en salle multifonctionnelle de l'église de Saint-Malachie

Action	Coûts
Architecture et structure	668 867,81\$
Entretien et travaux	213 000,00\$
Incendie, plomberie, chauffage et électricité	175 400,00\$
Contingence de design et de construction	355 326,56\$
Organisation du chantier, administration et profit général	170 008,67\$
Honoraires professionnels	165 417,00\$
TPS & TVQ	215 449,82\$
Grand total	1 963 469,87\$

LES SCÉNARIOS POSSIBLES...

---



# A. STATU QUO

- Dépense des fonds de la Fabrique dans l'entretien du bâtiment
- Lorsque le compte sera vide :
  - Fermeture
  - Arrêt des activités religieuses
  - Désacralisation
  - Vente du bâtiment

## B. VENTE DE L'ÉGLISE

- Fermeture et arrêt des activités religieuses
- Désacralisation de l'église et vente du bâtiment à un intérêt privé
- Perte d'accès au terrain de l'église et vente de la rue entourant l'église
- Aucun contrôle sur l'avenir du bâtiment
- Possibilité que l'église ne trouve aucun acheteur

## C. DÉMOLITION

- Option envisageable si le bâtiment est laissé sans entretien pendant plusieurs années
- Coûts élevés à partir de 500 000\$
- Tarif variable en fonction de la présence d'amiante et de plomb
- Perte irréversible d'un bâtiment patrimonial très important
- Aucune subvention disponible
- Qui paiera?

## D. ACQUISITION DE L'ÉGLISE PAR UN OBNL

- Campagne de financement afin d'aller chercher les fonds nécessaires
- Appui financier et logistique incontournable de la Municipalité
- Forte mobilisation bénévoles afin d'assurer le fonctionnement de l'OBNL

## Financement – Acquisition par un OBNL

Estimation des coûts	1 963 469,87\$
----------------------	----------------

### Financement

Conseil du patrimoine religieux du Québec	981 734,93) (50 % des coûts)
---	------------------------------

Fabrique - communauté de Saint-Malachie	164 934,00\$ (décroit au fil des années)
---	--

Retour de taxes	143 693,16\$
-----------------	--------------

Nouveaux Horizons	25 000\$
-------------------	----------

Caisse Desjardins Bellechasse (équipement)	10 000\$
--	----------

Campagne de financement	638 107,78\$
-------------------------	--------------

Autres subventions possibles	
------------------------------	--

Gouv. provincial

Fonds région et ruralité – volet 2

Montant à déterminer

Gouv. fédéral

Fonds du Canada pour les espaces culturels .....

50% du coût du projet

## E. ACQUISITION DE L'ÉGLISE PAR LA MUNICIPALITÉ

- Pérennité du bâtiment assuré par la Municipalité
- Legs d'un bâtiment patrimonial en bonne santé dans lequel des citoyens ont investi temps et argent pendant des décennies
- Subventions plus avantageuses et davantage accessibles pour la transformation de l'église

## Financement – Acquisition municipale

Estimation des coûts	1 963 469,87\$
<b>Financement</b>	
Conseil du patrimoine religieux du Québec	981 734,93\$ (50 % des coûts)
Fabrique - communauté de Saint-Malachie	164 934,00\$ (décroit au fil des années)
Retour de taxes	143 693,16\$
Caisse Desjardins Bellechasse (équipements)	10 000\$
Nouveaux horizons	25 000\$
PRIMA	100 000\$
Municipalité de Saint-Malachie	538 107,78\$
Autres subventions possibles	
<u>Gouv. provincial</u>	
PRACIM ( fermé, en réévaluation) .....	70 % des coûts
Fonds région et ruralité – volet 2 .....	Montant à déterminer
<u>Gouv fédéral</u>	
Fonds du Canada pour les espaces culturels .....	50% du total des dépenses

# QUELLE EST LA SUITE?

- Novembre 2024 : dépôt officiel du rapport du comité de réflexion sur l'avenir de l'église
- Conseil de Fabrique de Sacré-Coeur-de-Jésus en Bellechasse et la Municipalité de Saint-Malachie seront appelés à se prononcer sur ce rapport.
- Mobilisation citoyenne

# QU'EN PENSEZ-VOUS?

- SVP complétez le sondage remis à l'entrée!

À VOUS LA PAROLE!

---

Questions?

Commentaires?

